

> Contact : 04.42.17.40.28 - Mail : ce.0130170p@ac-aix-marseille.fr

> Merci de noter qu'aucune copie ne sera faite sur place **TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ**

> Merci d'indiquer au dos des chèques le nom et prénom et classe de votre enfant

> A TOUS LES ELEVES (garçons et filles) de nationalité française.

Vous devez vous faire recenser auprès de la Mairie de votre domicile, entre la date à laquelle vous atteignez l'âge de 16 ans et la fin du mois suivant (document nécessaire pour l'inscription au bac).

> Pièces à fournir le jour de l'inscription

A remplir et à ramener le jour des inscriptions

- Fiche de renseignements remplie (uniquement pour les nouveaux élèves)
- Fiche d'infirmerie rigoureusement remplie
- Fiche d'intendance demi-pension

Administration, pour inscription ou réinscription :

- Copie du livret de famille (toutes les pages) sauf si vous l'avez déjà remis l'année dernière et qu'il n'y a pas eu de changement
- Copie de la fiche de recensement obligatoire pour les plus de 16 ans
- Copie de l'attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté pour les plus de 16 ans qui ont effectué leur JDC
- 1 photo d'identité avec nom-prénom et classe notés au dos
- Copie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport ou de la carte de séjour de l'élève
- Copie de la carte Vitale de l'élève s'il en possède une
- Attestation d'assurance responsabilité civile (où doit figurer le nom de l'élève) pour l'année 2019/2020
- Copie des 3 bulletins de la dernière année scolaire pour les nouveaux entrants uniquement
- Pour les élèves qui viennent de 3ème ou d'un autre établissement : certificat de fin de scolarité (EXEAT)

Fourniture : Pour les élèves de 1ère bac pro et les nouveaux élèves de terminale bac pro

- Nouveaux cahiers PSE 1ère/Terminale bac pro 3ème édition – Editions Foucher – Réf. 978-2-216-14848-6

Intendance : Pour les élèves internes ou demi-pensionnaires

- Relevé d'identité bancaire ou postal obligatoire pour tous les élèves demi-pensionnaires ou pas
- 1 chèque bancaire ou postal de 6€ pour la carte à puce de la demi-pension en cas de refus du système biométrique

Infirmerie : Pour les nouveaux élèves ayant un traitement médical ou un aménagement de scolarité (PAI, PPS, TSA)

A remettre dans une enveloppe fermée avec le nom et prénom de l'élève

- Copie du PAI, PPS, TSA ou de l'aménagement de scolarité 2018-2019
- Informations relatives à la santé nécessitant la prise d'un traitement médical (ex. asthme), ou d'une prise en charge
- Un courrier manuscrit de demande d'aménagements 2019-2020 ; préciser le motif
- Formulaire "demande de PAP"

Cotisations volontaires pour les 2 associations du lycée permettant d'en devenir membre

- Bulletin d'adhésion de la Maison des Lycéens et 1 chèque bancaire ou postal de 10€ à l'ordre de MDL Vauvenargues
- Bulletin d'adhésion de l'association sportive des lycées Vauvenargues et 1 chèque bancaire ou postal de 20€ à l'ordre de l'association sportive lycée Vauvenargues

Uniquement pour les élèves qui demandent l'internat

- Télécharger la fiche de **demande d'admission à l'internat** (sur notre site internet) à rapporter remplie le jour de l'inscription avec la pièce jointe (justificative de domicile)

La Commission d'admission se tient début **juillet**. Les résultats seront communiqués aux familles avant les vacances scolaires

Pour les redoublants

- Copie du relevé de notes du CAP, du BEP ou du BAC PRO